

Délibération du conseil municipal du 17 septembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre le 17 septembre à 18h30 le conseil municipal de Ménesqueville, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Dominique CAHAGNE, Maire.

Présents : Messieurs CAHAGNE, FOURÉ, LEBEL, LELIEVRE, PERIER, PICARD et Mesdames FÉRET, STALIN.

Absente : Monsieur BRIDONNEAU Alain.

Pouvoir : Madame LETAILLEUR Catherine à Monsieur CAHAGNE Dominique.

Nombre de membres :

en exercice	10
présents	08
votants	09

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES AMENDES DE POLICE

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que le département dispose d'une enveloppe de crédit attribuée au titre de la répartition du produit des amendes de police au profit des communes et groupement de communes de moins de 10 000 habitants. Dans ce cadre, il propose de déposer au près du conseil départemental une demande de subvention au titre des amendes de police en vue de la réalisation d'un plateau et de chicanes, rue du Général de Gaulle d'un montant HT 37 763.00 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité,

- DÉCIDE de réaliser les travaux d'aménagement de sécurité sur la RD 321, rue du Général de Gaulle pour un montant HT 37 763.00€
- S'ENGAGE à réaliser ces travaux inscrits au budget de l'année 2024
- AUTORISE le Maire à solliciter une subvention au près du Conseil Départemental au titre de la répartition du produit des amendes de police pour les opérations susvisées
- AUTORISE le Maire à signer la convention à venir.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,
Dominique CAHAGNE

